

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 17 janvier 2024 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet Korol
M. Brian Boisvert
M. Sebastien Denault

M. Garry Ladouceur
Mme Claudette Béland-Pleau
M. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

19-01-2024 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Monsieur Richard Morrissette et Madame Janet Korol
Et résolu à l'unanimité.

Que la séance extraordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du 17 janvier 2024 soit ouverte.

DÉCORUM DU MAIRE

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun membre du conseil municipal ne déclare de conflits d'intérêts dans l'ordre du jour proposé.

20-01-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

21-01-2024 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 17 JANVIER 2024.

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 17 janvier 2024 au montant de 291,403.60\$

22-01-2024 PROPOSITION ARRIÈRAGE DE TAXES

CONSIDÉRANT QUE les sommes dues par la succession de Monsieur Roméo Bélair sont d'une importance cruciale pour cette Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette Municipalité a obtenu une proposition de remboursement pour les taxes et droits non payés par certains membres de la famille;

IL est donc
Proposé par Madame Janet Korol
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité accepte la proposition de remboursement.
Que cette Municipalité mandate Monsieur Eric Rochon Directeur général, à signer pour et au nom de cette municipalité tous documents ayant liens avec cette entente.

23-01-2024 COMPENSATION BOTTES

Proposé par Monsieur Sébastien Denault
Et résolu à l'unanimité.

Que la compensation annuelle pour les bottes des employés soit majoré à 250.00\$.

24-01-2024 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Madame Janet Korol
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 19:22 heures.

.....
Mme. Sandra Armstrong
Mairesse

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.